

# CERTIFICAT

**EARL de Haubelon**  
**Nicolas Meliet**  
**Haubelon**  
**32330 Lagraulet du Gres**  
**FRANCE**

International Certification Bio Suisse AG (ICB) atteste le respect du Cahier des charges de Bio Suisse.

**Certifié Bio Suisse jusqu'au 31.12.2016:** Grandes cultures, Raisins de cuve

La décision se base sur les documents de l'organisme de contrôle/certification: Ecocert France, L'Isle-Jourdain



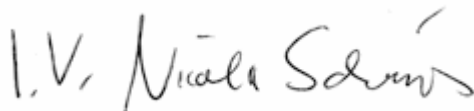
L'entreprise peut utiliser pour ses produits le logo «**BIO SUISSE ORGANIC**» (sur le site internet, les emballages, les bulletins de livraison, les factures etc.). Le logo peut être téléchargé sous forme de fichier jpg depuis le site internet d'ICB ([www.icbag.ch](http://www.icbag.ch)). Les produits certifiés par ICB comme «en reconversion» doivent en plus être clairement identifiés avec la mention «de reconversion».

International Certification Bio Suisse AG

Valable à partir du: 06.06.2015

Décision N°: ICB-01298-2015

Numéro de l'entreprise: 146392



Fabrizio Keller  
Director of Certification  
Basel, 10.09.2015



Ce certificat ne reste valable que tant que le certificat bio établi par l'organisme de contrôle mentionné et le contrat de contrôle conclu avec lui le sont aussi. Ce document est propriété d'ICB, qui peut donc réclamer sa restitution en tout temps en cas d'infraction au Cahier des charges de Bio Suisse. Le certificat ne donne pas à lui seul le droit de désigner les produits avec le label «Bourgeon» de Bio Suisse et il ne donne aucune garantie de commercialisation en Suisse. Bio Suisse est en effet tenue de limiter les importations si l'approvisionnement est couvert par la production suisse. Les certificats d'ICB sont publiés sur [easy-cert](http://easy-cert).